

## ■ Inceste :

« Avec la Ciivise, un espoir est né, il ne peut pas être déçu »

Entretien

Édouard Durand Magistrat spécialisé sur la protection de l'enfance,  
président de la Ciivise

Dans une tribune publiée jeudi 7 septembre dans le journal Le Monde, plusieurs personnalités demandent à Emmanuel Macron de maintenir durablement la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise) qui doit mettre fin à ses travaux en décembre.

Recueilli par Paula Pinto Gomes, le 09/09/2023

**La Croix : Plusieurs personnalités, dont Emmanuelle Béart, qui a réalisé un documentaire - *Un silence si bruyant* - dans lequel elle révèle qu'elle a été victime d'inceste (1), appellent au maintien de la Ciivise. Pouvez-vous nous rappeler dans quelles conditions est née cette commission ?**

**Édouard Durand :** La Ciivise a été créée en janvier 2021, deux ans après la Commission Sauvé (Ciase) mise en place par l'Église pour faire la lumière sur les violences sexuelles commises en son sein. Le travail de cette commission, totalement nouveau, a conduit le gouvernement à mesurer l'importance de donner la parole à toutes les victimes, pas seulement dans l'Église mais dans d'autres institutions et dans la famille. Une commission nationale, publique et indépendante est imaginée.

En janvier 2021, Camille Kouchner publie *La familia grande*. C'est un choc collectif. Tout le monde est surpris par la réalité de l'inceste, omniprésent dans l'histoire et dans la structure sociale. Ce choc salutaire a réorienté la mission de cette Commission qui n'est pas encore installée.

Le 23 janvier 2021, le président Emmanuel Macron prononce un discours adressé aux victimes de violences sexuelles dans l'enfance dans lequel il dit notamment : « On vous croit et vous ne serez plus jamais seuls ».

La Ciivise a engagé ses travaux avec deux certitudes : la protection des enfants n'attend pas et elle ne pouvait pas s'enfermer pendant deux ans dans un bureau pour produire un rapport. Cette commission devait devenir un espace de sécurité et de rassemblement pour toutes les victimes de violences sexuelles dans leur enfance, et notamment d'inceste.

**Sa mission devait donc durer deux ans...**

**E. D. :** Oui, sur le modèle de la Ciase. Mais très vite, il est apparu que la Ciivise répondait à un besoin particulier auquel il est nécessaire de répondre parce qu'aucune autre instance n'est en capacité de le faire. La Ciivise n'est pas un tribunal, ni un centre de soins ou un service social. Elle est une instance publique et indépendante qui offre à toutes les

personnes dont la parole a été écrasée par le viol ou l'agression sexuelle un espace où le langage reprend ses droits.

Parmi nos témoins, il y en a qui ont obtenu un jugement, avec la condamnation de l'agresseur ou, malheureusement, un classement sans suite, dans la plupart des cas. Il y a des témoins qui ont bénéficié ou qui bénéficient de soins. Les situations sont variables. Mais la dignité restaurée par un recueil de la parole au nom de la société tout entière, c'est ce qui est commun à toutes les personnes, quelle que soit la modalité de témoignage qu'elles choisissent.

**La Ciivise a révélé une ampleur inattendue des violences sexuelles faites aux enfants. Combien avez-vous reçu de témoignages ?**

**E. D. :** Nous en avons reçu 25 000. La Ciivise a ouvert un appel à témoignage avec de multiples modalités. Chaque personne peut le faire de la manière qui lui convient le mieux : en nous écrivant sur notre site Internet ou par lettre postale. En appelant la ligne téléphonique violences dans l'enfance (0 805 802 804) ou en répondant à un questionnaire en ligne.

Il y a également des auditions individuelles. Et des réunions publiques pendant lesquelles le micro circule de main en main. Les personnes se lèvent, témoignent, s'écoutent, s'applaudissent, se rassemblent dans la sécurité. Ce sont des moments d'une intensité exceptionnelle. Il faut assister à une réunion publique pour comprendre ce qu'est la Ciivise.

**Accompagnez-vous aussi les victimes ?**

**E. D. :** Certaines personnes demandent à être accompagnées après leur audition ou leur témoignage et nous restons évidemment présents, sinon nous cessons instantanément d'être fiables. Ce qui est du ressort de la Ciivise, nous le faisons et avec notre réseau d'associations nous enclenchons l'accompagnement. Nous ne laissons jamais les personnes qui nous font confiance dans la solitude.

**Vous avez évalué à 160 000 le nombre d'enfants victimes de violences sexuelles par an. Comment êtes-vous arrivés à ce chiffre ?**

**E. D. :** Il s'agit malheureusement d'une estimation basse. Cette évaluation s'appuie sur des données de l'État, principalement de la police judiciaire. Elle est le résultat du croisement des enquêtes de victimation et de la part de violences sexuelles subies dans l'enfance, quand les adultes les révèlent. L'enquête en population générale menée par l'INSERM pour la Ciase a par ailleurs montré que 5,5 millions d'adultes avaient été victimes de violences sexuelles dans leur enfance.

**« Il faut maintenir la Ciivise. La fermer, c'est dire aux victimes : "On vous a assez entendues" », écrivent les signataires de la tribune. Vous aussi, vous demandez son maintien. Doit-elle garder le même fonctionnement ?**

**E. D. :** Les personnes qui ont signé cette tribune sont aussi les porte-voix des très nombreuses victimes et des professionnels qui nous ont dit : « Ça ne peut pas s'arrêter ». Et je les remercie.

La Ciivise doit continuer telle qu'elle est, c'est-à-dire une instance publique et indépendante. C'est la première fois qu'une commission écoute la parole des victimes au nom de la société tout entière. Des associations recueillaient la parole des victimes avant, mais l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, ce n'est pas une affaire privée. C'est un problème d'ordre public et de santé publique. Et donc politique.

La Ciivise, c'est l'accueil inconditionnel des témoignages mais aussi l'évaluation et le renforcement des politiques publiques. Ces deux missions sont indissociables. La commission s'efforce de les remplir et d'être digne de la confiance des victimes. Lorsqu'on leur a dit : « On vous croit et vous ne serez plus jamais seules », un espoir a été créé. Comme l'écrivent les signataires de la tribune, cet espoir ne peut pas être déçu. Enfin, je le redis, témoignage après témoignage, la Ciivise gagne du terrain sur le déni.

-----

<https://www.la-croix.com/debat/Inceste-Ciivise-espoir-peut-pas-etre-decu-2023-09-09-1201282018>

vrai avec Ariane BILHERAN

Parler vrai avec Ariane Bilheran.

<https://www.youtube.com/watch?feature=shared&v=UhKtqwnlNA>